

Corpus de documents : La condition féminine au siècle des Lumières

Document A : Jean-Jacques Rousseau, *L'Emile ou de l'éducation*, 1762, l'éducation des filles

Ce que Sophie sait le mieux, et qu'on lui a fait apprendre avec le plus de soin, ce sont les travaux de son sexe, même ceux dont on ne s'avise point, comme de tailler et coudre ses robes. Il n'y a pas un ouvrage à l'aiguille qu'elle ne sache faire, et qu'elle ne fasse avec plaisir ; mais le travail qu'elle préfère à tout autre est la dentelle, parce qu'il n'y en a pas un qui donne une attitude plus agréable, et où les doigts s'exercent avec plus de grâce et de légèreté. Elle s'est appliquée aussi à tous les détails du ménage. Elle entend la cuisine et l'office ; elle sait le prix des denrées ; elle en connaît les qualités ; elle sait fort bien tenir les comptes ; elle sert de maître d'hôtel à sa mère. Faite pour être un jour mère de famille elle-même, en gouvernant la maison paternelle, elle apprend à gouverner la sienne ; elle peut suppléer aux fonctions des domestiques, et le fait toujours volontiers.

Document B : Choderlos de Laclos, *Discours sur la question posée par l'Académie de Châlons-sur-Marne : Quels seraient les meilleurs moyens de perfectionner l'éducation des femmes ?*, 1783

Ô femmes ! approchez et venez m'entendre. Que votre curiosité, dirigée une fois sur des objets utiles, contemple les avantages que vous avait donnés la nature et que la société vous a ravés. Venez apprendre comment, nées compagnes de l'homme, vous êtes devenues son esclave ; comment, tombées dans cet état abject, vous êtes parvenues à vous y plaire, à le regarder comme votre état naturel ; comment enfin, dégradées de plus en plus par une longue habitude de l'esclavage, vous en avez préféré les vices avilissants mais commodes aux vertus plus pénibles d'un être libre et respectable. Si ce tableau fidèlement tracé vous laisse de sang-froid, si vous pouvez le considérer sans émotion, retournez à vos occupations futiles. *Le mal est sans remède, les vices se sont changés en mœurs*. Mais si au récit de vos malheurs et de vos pertes, vous rougissez de honte et de colère, si des larmes d'indignation s'échappent de vos yeux, si vous brûlez du noble désir de ressaisir vos avantages, de rentrer dans la plénitude de votre être, ne vous laissez plus abuser par de trompeuses promesses, n'attendez point les secours des hommes auteurs de vos maux : ils n'ont ni la volonté, ni la puissance de les finir, et comment pourraient-ils vouloir former des femmes devant lesquelles ils seraient forcés de rougir ? apprenez qu'on ne sort de l'esclavage que par une grande révolution. Cette révolution est-elle possible ? C'est à vous seules à le dire puisqu'elle dépend de votre courage.

Document C : George Duby, Michelle Perrot, *L' Histoire des femmes en Occident*, tome III, pp. 368 à 371, 2002

On s'accorde volontiers, au siècle des Lumières, pour affirmer des femmes qu'elles constituent la moitié du genre humain. Dans l'allocution à la république de Genève qui ouvre le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Rousseau écrit : « Pourrais-je oublier cette précieuse moitié de la République qui fait le bonheur de l'autre, et dont la douceur et la sagesse y maintiennent la paix et les bonnes mœurs ? » Cette expression de moitié du genre humain que Condorcet, par exemple, reprend ne doit pas être comprise en un sens quantitatif : à l'époque, diverses considérations non unifiables s'interrogent sur la question de savoir si les femmes sont plus ou moins nombreuses que les hommes selon les pays, les climats, les régimes politiques... Il faut plutôt entendre le terme de moitié en un sens fonctionnel : la femme coopère à la reproduction de l'espèce, elle est épouse et mère, fille et sœur ; elle possède un statut dans la famille et dans la société. L'expression de moitié du genre humain apparaît en elle-même ambiguë, car étrangement elle n'est pas interchangeable : on ne dit pas des hommes qu'ils constituent la moitié du genre humain. [...]

Ne citons pour l'instant que deux cas : la moitié féminine selon Rousseau ne peut prétendre valoir comme l'autre ; au contraire, Condorcet tentera de penser l'égalité - au moins présomptive - des deux moitiés. Cette dernière tentative reste isolée dans l'ensemble des réflexions des philosophes qui dissertent sur les femmes. Le siècle éclairé dans son ensemble est moins audacieux. La permanence des préjugés sur le « beau sexe » (comme si la beauté était d'un seul côté) apparaît d'autant plus paradoxale que l'esprit des Lumières combat ouvertement toute opinion qui n'est pas fondée en raison, tout système qui ne légitime pas ses prémisses. Paradoxe encore que de soutenir l'inégalité intellectuelle des femmes alors que précisément certaines femmes (de condition sociale élevée) animent les salons où se répand l'esprit philosophique, contribuent à l'essor de la littérature. à la diffusion des sciences. C'est, rappelons-le, la marquise du Châtelet qui traduit les *Principia mathematica philosophiae naturalis* de Newton ; Mme Lepaute, membre de l'Académie des sciences de Béziers, produit des Mémoires d'astronomie et une Table des longueurs de pendules. L'énumération des travaux intellectuels féminins serait considérable.